

remise le 11.11.08 lors de  
la discussion du pt 19

Interpellation 08\_INT\_076

Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation et consorts concernant le site de Marcelin à Morges-

Rénovation des bâtiments de l'agriculture à mettre à profit pour ne pas vivre d'inutiles 3èmes et 4èmes étapes de constructions.

**Site de Marcelin.**

**Détermination.**

**Par souci d'efficience, considérant l'avancement actuel des travaux de réhabilitation du bâtiment Agrilogie entrepris sur le site de Marcelin, ainsi que la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Marendaz & Consorts (08\_INT\_076), le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à déposer rapidement un projet (EMPD) permettant le financement et l'achèvement de la rénovation/construction des autres bâtiments du site, tels que prévus dans la programmation des objectifs et travaux de rénovation.**

Penthalaz, le 11 novembre 2008

André Marendaz

